



La ruralité ensemble

Restitution des ateliers des rencontres « écologie et ruralité »
Châteauroux, 6 avril 2019

Collectif

GRUPE RURALITE – EELV



Sommaire

Mobilité et ruralité : vers un transport doux et inclusif ensemble en ruralités	2
Vivre ensemble en ruralité	3
Transition Ecologique et développement économique.....	5
Protection des terres agricoles et des espaces naturels.....	7

Mobilité et ruralité : vers un transport doux et inclusif, ensemble en ruralités

Atelier du samedi 6 avril 2019 – Restitution par Damien Deville

Propos introductifs

Vivre en milieu rural conditionne des trajectoires de vie tant inspirantes qu'elles sont parfois rendues difficiles : si la pauvreté est moins forte en milieu rural qu'en milieu urbain, proportionnellement à la population, elle a tendance en campagne à être structurelle. C'est-à-dire qu'il est plus difficile de sortir de la précarité lorsqu'on vit en campagne que lorsqu'on vit en ville. En cause, un imaginaire collectif orienté vers la vie urbaine, la concentration des opportunités et des flux économiques dans les grandes métropoles, mais aussi la difficulté de certaines populations à se déplacer en campagne.

Néanmoins la campagne ne se définit pas uniquement par sa situation de précarité. S'inventent dans les territoires ruraux, à qui sait observer, des projets qui savent retisser des liens sociaux, développer des filières économiques originales, créer de l'emploi autour des besoins des populations locales, enrichir une culture alternative et poétique, ou encore reconstruire des liens originaux et davantage réciproques entre les humains et les non humains¹.

Ainsi, penser la mobilité dans les milieux ruraux permet de valoriser davantage la créativité des milieux ruraux tout en permettant à certaines populations, jugées en situation de vulnérabilité, de s'offrir de nouvelles opportunités territoriales.

Néanmoins, penser un réseau efficace de transport durable et collectif en milieu rural se confronte à d'importantes difficultés. Nous avons recensé l'incapacité financière des petites intercommunalités d'investir dans un réseau de transport collectif et durable : relativement peu emprunté (comparé aux réseaux urbains alors que l'investissement est pourtant plus ou moins le même pour une ligne de bus par exemple) ces derniers représentent une source d'investissement à perte pour la plupart des petites communes. Egalement, la diversité des populations des campagnes entraîne des dynamiques d'exclusivité dans les arbitrages d'investissement en transport doux : les pistes cyclables à titre d'exemple, intéressantes pour un public jeune et travaillant relativement proche de son domicile, deviennent vite un calvaire, voire un outil obsolète, pour des populations vieillissantes ou des personnes vivant à plusieurs dizaines de kilomètres de leurs lieux de travail. Enfin une difficulté majeure réside dans l'imaginaire collectif : la voiture reste reine dans les déplacements individuels² pour petits comme grands trajets³. L'éducation à des méthodes de faire alternatives devient donc un enjeu crucial des années à venir.

¹ De manière non exhaustive, nous pouvons citer des projets originaux pour lesquels la campagne est un véritable terreau d'opportunités : la cocotte numérique à Murat, le réseaux des Tiers Lieux dans la Creuse, l'association « musique dans les arbres » et « l'amante verte » en Bretagne, le projet de jumelage ville-campagne porté par Alain Delangle, la « genette verte » en Lozère, ou encore l'entreprise éthique animale « Poule House » et les centres équins de rééducation sociale dans le sud des Yvelines.

² En 2008 on comptait, en milieu rural, 800 véhicules pour 1000 adultes, un taux proche de celui des Etats Unis, et très nettement supérieur à la moyenne nationale (autour de 600 véhicules par adultes) – Source INSEE.

³ A l'échelle nationale, 58 % des actifs qui vivent à moins d'un kilomètre de leur travail se déplacent tout de même en voiture.

Penser ensemble la mobilité dans les territoires ruraux

De ce constat partagé, nous avons dégagé plusieurs axes de travail qui peuvent structurer des politiques ambitieuses pour des territoires ruraux mobiles et durables.

1. **ETRE INCLUSIF** de la diversité des populations qui vivent dans le territoire en travaillant des « bouquets » de transports doux et collectifs. Si les pistes cyclables peuvent être utiles pour certaines populations, elles doivent être complétées par des transports collectifs (lignes de bus, petites lignes de train) réguliers et desservant le territoire de manière cohérente. Si la voiture reste, au jour d'aujourd'hui, indispensable à nombre de corps de métier, des solutions comme l'auto-partage et le covoiturage peuvent être développées comme service public permettant une optimisation sociale et environnementale des flux routiers. Cette dernière approche est d'autant plus intéressante qu'elle est peu chère et relativement facile à déployer pour des communes à faible budget.
2. **RECREER DU COLLECTIF** en campagne. Penser la mobilité c'est avant tout offrir un choix : celui de se déplacer ou de ne pas se déplacer. La mobilité ne peut donc se penser sans un travail sur la commune en elle-même. En relocalisant une diversité de services, d'opportunités ou encore d'évènements, des voies se dessinent, permettant à chacun de profiter de la proximité. S'il est parfois difficile pour une mairie, financièrement et structurellement parlant, de porter telles activités, elle peut néanmoins catalyser le développement d'une énergie citoyenne en favorisant dans ces budgets l'allocation de financements au développement de petits commerces locaux, à des associations créant de la vie collective, à des espaces co-gérés permettant à chaque citoyen de se réappropriier le futur du territoire. L'exemple du réseau des tiers lieux creusois est à ce titre très inspirant.
3. **PENSER L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** de manière cohérente en réhabilitant nombre de tracés déjà présents. Les anciennes voies ferrées, les « chemins noirs », les sentiers à travers champs, sont autant d'opportunités pour développer des routes pratiquées par marcheurs et cyclistes. Penser les transports doux sur les tracés territoriaux existants a le double mérite de déployer des modes de déplacements originaux à moindre frais, mais également de permettre à ces derniers de renouer avec l'imaginaire du territoire : ses bosquets interdits, ses chemins de traverses, son épaisseur historique et sociale. Un imaginaire qui peut à son tour, dans un aller-retour vertueux, favoriser les créativité et les énergies des personnes vivant au cœur du territoire.

Vivre ensemble en ruralité

Atelier du samedi 6 avril 2019 – Restitution par Claire Lejeune

Propos introductifs

Le constat a été largement partagé d'une sous-représentation des territoires ruraux dans les instances de décisions (niveau supracommunal). Cette sous-représentation est doublée d'une dévalorisation du milieu rural et des ruraux, d'autant plus grave qu'elle est intériorisée par les premiers concernés. L'un des grands enjeux de notre siècle doit être la réhabilitation du monde rural, qui sera amené à jouer un rôle crucial dans la transition de nos sociétés vers la résilience. Un travail effectué par la région Centre Val de Loire avec des jeunes a permis de mettre en lumière qu'en plus des discriminations liées à l'origine, il y a un ressenti fort d'une discrimination liée au lieu où l'on vit.

Il faut inventer des formats de développement des territoires qui ne soient pas uniformisants : une même formule ne peut s'appliquer partout, chaque territoire a sa spécificité et les politiques publiques doivent donc s'élaborer localement, en concertation avec l'ensemble des parties prenantes, afin de restituer la complexité propre à chaque territoire.

Penser le vivre ensemble dans les territoires ruraux

De nos discussions, nous avons pu tirer **6 axes de travail**.

1. Une série de propositions concernaient la participation, le **style de gouvernance**, la nécessité de sortir d'une gestion pyramidale et de créer des dynamiques transversales.
2. Une série de prises de parole concernaient **la sous-représentation des territoires ruraux** dans les lieux de décision.
3. Cela nous a mené à aborder plus directement la **question de l'organisation territoriale**, qui doit se penser indépendamment d'une injonction à l'attractivité, et qui doit permettre la création de liens transverses rural-rural (avec des « archipels » de villages).
4. Cette dernière proposition nous a mené à interroger **les modalités de développement spécifiques aux milieux ruraux** (développement à impulser indépendamment de l'effet de « ruissellement » que peuvent avoir les grandes métropoles sur lesquelles on compte – à tort – pour « tirer » l'ensemble du territoire régional).
5. La problématique du modèle de développement propre au milieu rural pose la **question de la place des initiatives participatives et citoyennes**, liées à la transition (projets citoyens d'EnR, tiers-lieux, projets créateur de solidarité et de lien, projets liés à la transition agroécologique...).
6. Finalement, une réflexion a été portée sur la question de **l'inclusivité du milieu rural par rapport aux diversités** y étant présentes : lien ruraux/néoruraux, lien locaux/migrants, question du lien intergénérationnel...

Des **propositions** ont été formulées sur la base de ces axes de travail, que nous restituons ici en **6 grandes entrées**

1. REEQUILIBRAGE

Des mesures doivent être prises pour que la valeur ajoutée produite dans les territoires ruraux puisse y rester et servir le développement local. La même logique de « pillage » constaté dans le processus de colonisation peut être retrouvée dans les relations urbain/rural, ce qui grève de manière significative la capacité des territoires ruraux à élaborer des dynamiques de développement autonomes.

Pour y remédier, nous proposons la mise en place d'une forme de « **protectionnisme rural** », s'appuyant sur des mesures favorisant la relocalisation de l'économie et intervenant en soutien aux circuits courts.

La **fiscalité** doit également être un outil de ce rééquilibrage : aujourd'hui, notre fiscalité reste attachée à des foyers fiscaux et est donc représentative d'une densité démographique. Elle doit évoluer pour prendre en compte la spécificité et la richesse présente dans les territoires ruraux, indépendamment du poids démographique de ces derniers.

Le rééquilibrage passera également par une **amélioration de la représentativité** des territoires au sein des institutions : nous proposons l'instauration à l'échelle de la région d'un bicaméralisme, avec une chambre fonctionnant sur le modèle traditionnel 1 personne / 1 voix, et une seconde chambre garante de la représentation des territoires, indépendamment de leur densité démographique.

2. DIVERSITE

« La ruralité » n'existe nulle part ; il y a bien plutôt **des ruralités, multiples, uniques, diverses**. Un droit doit être fait à la différenciation et à l'expérimentation pour permettre l'émergence de projets territoriaux adaptés aux réalités des territoires.

Pour cela, nous devons inventer des manières d'**intégrer les savoirs et savoir-faire locaux** (« savoirs indigènes ») et apprendre à développer des projets à partir du vécu des habitants, qui connaissent leur

territoire mieux que quiconque, au lieu d'importer des savoirs de consultants ou de technocrates qui n'ont qu'un savoir théorique et descendant, et tendent à appliquer la même formule partout, demeurant aveugles à l'unicité du territoire en question. Ceci ne pourra se faire sans revalorisation de la parole des ruraux, et donc sans réflexion sur les espaces et temps de parole à aménager pour créer les conditions d'échanges qui soient véritablement inclusifs et participatifs.

3. DEMOCRATIE

Ces considérations nous mènent à la problématique démocratique, et la **question de la participation citoyenne au projet de territoire**. A bout de souffle, la démocratie représentative est rejetée, soupçonnée d'être synonyme d'appropriation et de trahison de la parole citoyenne. Les territoires ruraux, en particulier les villages, sont des lieux où la proximité et les échanges de visu constituent une trame quotidienne ; ils peuvent donc être les **lieux d'expérimentations de démocratie directe, pratique, très concrète**, qui seraient susceptibles de donner des pistes et des outils pour penser une régénération de notre démocratie « par le bas ».

4. INCLUSIVITE

Cette démocratie concrète et quotidienne, qui n'est autre que la capacité construite localement à accueillir et à inclure, va être d'autant plus importante qu'il y aura, de plus en plus, la nécessité d'ouvrir un **dialogue entre ruraux et néoruraux, entre ruraux et personnes migrantes...** Les territoires ruraux peuvent devenir des lieux de construction d'un monde commun, de représentations communes, des récits partagés ; en d'autres termes des modèles de territoires inclusifs.

5. VALORISATION

Ces représentations et ces récits doivent trancher avec ceux qui commandent traditionnellement l'idée que nous nous faisons du rural : ils doivent participer de la **revalorisation du monde rural**, en narrant l'histoire des terroirs et des trajectoires de vie qui s'y inscrivent. Ils doivent devenir le **creuset d'une fierté renouvelée**. Nous proposons de donner les moyens aux habitant.e.s des ruralités de s'emparer des outils de communication et de diffusion qui leur permettront de donner formes et couleurs à leur récit.

6. COHERENCE

Au vu du contenu du programme politique porté par EELV, qui se base sur une régénération des terroirs et dont l'application passera par une vaste réorganisation décentralisatrice de nos territoires, le parti devrait être structuré en interne pour refléter cette position. Malgré le caractère fédéral de nos structures, la direction du parti reste très parisienne. **Nous proposons que le bureau exécutif soit mobile et puisse s'installer dans différentes villes** (pas forcément les métropoles) au cours de son mandat.

Transition Ecologique et développement économique

Atelier du samedi 6 avril 2019 – Restitution par Maxime Gourru

Témoignages des participants

Présentation de Virage Energie Berry, déclinaison Cher-Indre de Virage Energie Centre-Val de Loire, association dont le but est la réussite de la transition énergétique vers un scénario 100 % renouvelables en 2050. Participation au SRADDET et à d'autres démarches de planification (SCOT). Regret dans l'Indre de constater que les élus ne veulent/sachent pas profiter des recettes nouvelles issues des énergies renouvelables, alors qu'ils se désolent de la baisse des dotations d'Etat.

Autre constat sur la difficulté à vaincre la résistance mentale des élus à la transition écologique, avec le souhait de transmettre les expériences des élus engagés dans cette transformation.

Autre constat de l'âge souvent avancé des élus, et donc de leur relative représentativité. Difficulté très forte pour les élus jeunes de concilier le temps d'élu, très chronophage, et le temps professionnel nécessaire pour accéder à un revenu suffisant.

Mise en place d'un parc éolien sur une commune, portée par une société d'économie mixte à laquelle la commune participe financièrement. Retombées économiques locales conséquentes, par les recettes fiscales, les bénéfiques de la SEM, la création d'un centre d'entretien des éoliennes avec une vingtaine de salariés. Achat par la commune d'une « smart flower » qui permet de couvrir les besoins en électricité de la mairie et d'une partie des autres bâtiments municipaux.

Projet éolien porté par une commune mais pas abouti car élections municipales intervenues entre temps. Nécessité de durée suffisante pour l'atteinte des objectifs.

Mise en place d'un réseau de chaleur par une commune, réseau alimenté par du bois déchiqueté provenant de la taille de haies bocagères sur la commune. La taille des haies est assurée par une SCIC implantée dans le sud Berry, selon des méthodes respectueuses de la biodiversité ; cette SCIC associe agriculteurs locaux et collectivités locales dans un cercle économique vertueux. La commune dessert en chaleur ses bâtiments, les logements dont elle est propriétaire, ainsi que plusieurs habitations privées. Réflexion collective engagée sur l'implantation de panneaux photovoltaïques sur les toitures.

Création et exploitation d'une régie énergétique sur une ville moyenne de l'Indre et Loire, qui garantit une stabilité tarifaire dans la fourniture d'énergie et favorise ainsi le développement économique. Au final, beaucoup d'expériences positives, mais la massification est loin d'être suffisante.

Point sur le combat associatif mené contre l'acquisition de terres agricoles autour d'une centrale nucléaire sur la Loire, pour un projet d'extension ou de stockage de déchets en piscine. Mais peu de soutien des populations vivant à proximité des centrales en raison des retombées économiques importantes aux alentours.

Témoignage d'un mouvement engagé dans le Cher par certains artisans du bâtiment qui ne trouvent pas leur compte dans la simple pose de produits industriels pour l'isolation des habitations. Volonté de reconstruction d'une filière allant de la production de matières à leur installation, en passant par leur transformation. Nécessité de disposer des structures de formation adaptées, ce qui est de moins en moins le cas avec les difficultés que connaissent les structures présentes localement (GRETA, AFPA).

Réflexion sur les limites de l'économie sociale et solidaire qui, pour pouvoir se développer significativement d'un point de vue économique et durable, doit comporter une prise de risques financiers. Avec ses ambitions plurielles et apparemment antagonistes, l'ESS amène souvent à des compromis décevants.

Poursuite de l'échange sur la prudence liée au thème de la table-ronde, car le développement économique ne doit se concevoir que par une économie décarbonée.

Une dernier témoignage d'une élue rurale sur l'expression d'un besoin vital d'attirer les jeunes pour les communes rurales, pour simplement permettre leur avenir. Plusieurs actions menées sur la commune, dont la création d'une crèche, équipement et offre de services très peu présents en milieu rural. Egalement développement de l'agriculture biologique.

Enjeux essentiels proposés

1. Favoriser la réhabilitation thermique des constructions, et surtout des habitations
2. Promouvoir une agriculture plus durable, plus pourvoyeuse d'emplois
3. Développer la participation citoyenne, à la fois par la gouvernance et l'implication financière dans les projets économiques
4. Maintenir la présence des services publics en milieu rural
5. Développer l'économie sociale, solidaire et circulaire, particulièrement adaptée aux territoires ruraux, en comptant sur sa résilience attendue dans sa confrontation à l'économie réelle

Protection des terres agricoles et des espaces naturels

Atelier du samedi 6 avril 2019 – Restitution par Karine Gourru

Le rôle des SAFER

Des outils existent pour préserver la vocation agricole des terres, que ce soit la possibilité de préemption des SAFER comme celle des communes. Pour autant, on assiste à un grignotage par l'urbanisation ainsi qu'à un changement de vocation de terres qui sont achetées par des habitants voulant disposer de grandes surfaces (développement des propriétés avec quelques chevaux de loisir). Ces deux phénomènes participent à la disparition de paysans.

Terres de lien est un outil très intéressant mais cela reste sur des surfaces trop réduites, l'association rencontre des difficultés avec les SAFER. Enfin, afin de pouvoir faire bénéficier plus d'agriculteurs de Terres de lien, il pourrait peut-être être intéressant que son action puisse concerner des exploitations non bio.

Afin d'améliorer les actions des SAFER, il est proposé :

- la nécessité que **tous** les sièges pouvant être occupés par des associations le soient et que ces dernières soient systématiquement présentes,
- la modification de la composition des SAFER et la dénonciation de leurs modalités de fonctionnement ainsi que de leurs priorités,
- l'octroi de plus de moyens financiers aux SAFER ou aux offices fonciers régionaux avec une vocation agricole explicite pour éviter la perte constatée importante de terres agricoles actuelle.

La nécessité de l'utilisation d'outils réglementaires durables dans le temps

Il est constaté que se développent des logiques spéculatives de propriétaires dans le cadre des PLU (Plan Local d'Urbanisme) : des propriétaires voyant leurs terres classées en A (« agricole ») les laissent devenir friches en espérant que lors d'une révision du PLU le classement passe en U (« à urbaniser »). Ce phénomène est particulièrement important à proximité des agglomérations importantes.

Pour lutter contre cette tendance, il est important que la vocation des terres soit définie sur des durées beaucoup plus longues. Les outils tels que les ZAP (Zone Agricole Protégée) et les PEAN (Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels) répondent à cet objectif, la durée des procédures de leur mise en place est importante mais ils constituent des outils réels de préservation une fois définis.

Les propositions sont les suivantes :

- développer l'utilisation des ZAP et PEAN,
- utiliser davantage les outils de protection de la ressource en eau (périmètre de protection de captage) pour favoriser l'agriculture biologique,
- même si les PLU sont révisés régulièrement, ils doivent être mieux utilisés pour protéger les terres agricoles et naturelles.

Terres agricoles et dérèglement climatique

Le dérèglement climatique va avoir des impacts sur la productivité des terres agricoles, avec des risques de diminution globale de la production ainsi qu'un risque de perte de biodiversité liée aux difficultés d'adaptation des espèces aux changements rapides des conditions de vie.

Les propositions sont les suivantes :

- protéger les sols ayant les plus fortes valeurs agronomiques (exemple de la région parisienne avec l'extension de l'urbanisation sur des terres de grande qualité agronomique),

- réintroduire de la biodiversité au sein des espaces agricoles (haies, mares, trames vertes et bleues), reconstituer des territoires bocagers,
- ne pas autoriser la création de nouvelles « bassines » qui sont des espaces totalement artificialisés ; l'agriculture doit s'adapter à la ressource en eau et non le contraire. Les « bassines » doivent être réservées exclusivement au maraîchage.

Certaines pratiques agricoles récentes vont dans le sens de la préservation de la qualité des sols ; ainsi, l'enherbement entre les rangs de vigne favorise à la fois la vie du sol et la biodiversité.

Lutter contre la concentration foncière

Il est constaté des acquisitions de très grandes surfaces (exemple : par des Chinois en France, par des Français en Roumanie) qui peuvent faire peser un risque à terme sur l'autonomie alimentaire des populations par un approvisionnement local.

Il est proposé de :

- créer un outil réglementaire empêchant la concentration des terres agricoles,
- faciliter l'acquisition des terres par les pouvoirs publics pour en maintenir l'usage agricole,
- ne pas déconnecter agriculture et alimentation : définir un projet politique agricole et alimentaire avec maîtrise du foncier,
- créer une exception au droit du propriétaire privé pour préserver le droit à l'alimentation de tous.